

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61-389-1929 Congé

n° 61-389-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 avril 1929

Numéro JO

n° 389 du 30/04/1929

Date du numéro

30 avril 1929

TEXTE INTÉGRAL

l'adjudant de gendarmerie La france (Georges), en service à la Côte française des Somalis, qui complera le 24 avril 1929, deux ans de séjour ininterrompu à colonie est autorisé à s'embarquer à destination de la France sur le paquebot de la Compagnie des Messageries maritimes en vue du congé administratif auquel il peut prétendre.